

Muslima Voyages

SOCIÉTÉ F2ZVOYAGES
Business Center
Immatriculée à DUBAÏ
LICENCE N°45000185

Contact & Informations

Lundi - Jeudi : 09h - 19h
Vendredi : 09h - 12h
contact@muslimavoyages.com

Devis Numéro	DEV-531
Devis Date	11 février 2024
Valable jusqu'à	11 février 2024
Total	8 450,00 €

A l'attention de

Sara ADIL
sara.adli@hotmail.com

Vous trouverez les photos de vos villas aux Maldives [via ce lien](#) et [via ce lien](#)

Vous trouverez les photos de votre chambre à Dubai [via ce lien](#)

Quantité	Détails du séjour	Tarif	Sous Total
1	Hotels VILLA NAUTICA 2 nuits villa sur l'eau + 4 nuits villa plage deluxe avec piscine privée all inclusive et transferts en speedboat inclus 19 au 25 avril 2024 MILLENNIUM AL BARSHA 7 nuits chambre deluxe petits déjeuners inclus 25 avril au 2 mai 2024 2 adultes + 1 enfant	5 242,08 €	5 242,08 €
1	Vols A/R EMIRATES Départ de Lyon le 18 avril 2024 à 15h40, arrivée le 19 avril 2024 à 07h40 aux Maldives (escale 2h31 à Dubai), Départ des Maldives le 25 avril 2024 à 18h25, arrivée le 25 avril 2024 à 21h25 à Dubai (vol direct) Retour le 2 mai 2024 depuis Dubai à 08h55, arrivée à Lyon le 2 mai 2024 à 13h50 (vol direct).	3 207,92 €	3 207,92 €

Sous Total	8 450,00 €
Tax	0,00 €
Total	8 450,00 €

Taxe de séjour uniquement pour Dubai à régler à l'hôtel directement 105 AED pour tout le séjour

La réservation devra s'effectuer pendant nos horaires d'ouverture, si le paiement est effectué en dehors de ces horaires l'agence se donne le droit de modifier le montant total en raison des variations du prix et de la disponibilité des vols et des hôtels.

Le passeport doit être valide 6 mois après la date de retour.

Il est important de vérifier vos assurances voyage avant de réserver (soit en contactant votre banque pour vérifier l'assurance de votre carte bancaire soit vous contactez AllianzVoyages directement pour souscrire une assurance complémentaire)

Le règlement de la prestation touristique achetée se fait par carte bancaire ou par prélèvement sur le site internet www.muslimavoyages.com.

À l'inscription, un acompte du prix total du voyage est exigé pour la validité de l'inscription. Le règlement du solde doit intervenir au plus tard 21 jours avant la date de départ.

Le non-paiement d'une des échéances à date autorisera F2ZVOYAGES à considérer le voyage comme annulé du fait du client et en conséquence à facturer à ce dernier l'intégralité des frais d'annulation normalement dus à cette date.
